

Colonel François emprisonné à Madagascar : le Quai d'Orsay s'enfonce dans un silence coupable

Le colonel Philippe François est incarcéré depuis près d'un an dans l'enfer de la prison malgache au prétexte d'avoir préparé un coup d'État – sans aucune preuve. Face au silence mortifère du Quai d'Orsay, une pétition est lancée par sa famille et ses anciens camarades saint-cyriens.

Par [Marie de Greef-Madelin](#)

Publié le 29 juin 2022 à 17h15



Le Quai d'Orsay. Photo © Serge ATTAL/Only France via AFP

Partager cet article sur

Le 5 décembre, *Valeurs actuelles* titrait « Madagascar : affaire d'État et silence embarrassant de la France » à la veille du procès du Français Philippe François, colonel d'infanterie de marine, accusé d'avoir préparé à l'été 2021 un coup d'État contre le président malgache Rajoelina. Quelques jours plus tard, cet ancien saint-cyrien, qui a servi la France pendant 25 ans, était condamné à dix ans de travaux forcés dans l'une des pires prisons au monde, la Maison de Force de Tsiafahy, décrite par Amnesty International comme "l'enfer carcéral".

Une interview de sa fille Constance, ainsi que de son avocat en France de Villepin, décrivait notamment les multiples irrégularités lors du procès, les vices

de procédures, vices de formes et l'absence et la falsification des preuves. « *Aucun élément à charge n'a été retenu contre mon père en dehors d'une malheureuse clé USB dans laquelle un fichier a été téléchargé et d'un fusil à pompe avec six cartouches retrouvés chez l'ami de mon père qui a lui aussi été arrêté. Comme si on préparait un coup d'État avec cela...* », disait-elle.

La justice malgache répond aux abonnés absents

Interrogé par *Valeurs actuelles*, le Quai d'Orsay nous confiait à l'époque « *ne pas vouloir communiquer dans le but de ne pas nuire aux possibles négociations* ». La famille et les proches de Philippe François nourrissaient alors l'espoir de négociations secrètes entre les deux pays. En vain.

Six mois plus tard, celui qui est toujours présumé innocent a perdu plus de 20 kilos et survit en prison dans des conditions cruelles et dégradantes. Ses avocats qui avaient formé un pourvoi en cassation en décembre n'ont pas obtenu de date d'un nouveau procès. La justice malgache répond aux abonnés absents. En France, l'Élysée ne répond pas plus à nos sollicitations. Et le ministère des Affaires étrangères n'a pas exigé du gouvernement malgache la tenue rapide d'un procès en cassation, et encore moins le transfert de Philippe François en France.

Son avocat Étienne de Villepin nous confie : « *Ce silence est écoeurant. Philippe François n'a pas un profil qui intéresse les autorités françaises ou une organisation humanitaire. S'il était parti en voyage de noces dans un pays à risque, le gouvernement aurait envoyé les forces spéciales. Là rien... Il y a une omerta, voire un vide total, la famille n'a même pas d'interlocuteur* », dit-il. Sa fille Constance confirme : « *Il n'y a aucun signal faible de manifestation du Quai d'Orsay. Pire, la dernière fois que nous avons échangé avec leurs services, ils m'ont demandé plus de nouvelles de mon père qu'ils ne m'en ont données.* » Et ce alors que les services consulaires sont censés rendre visite au prisonnier français une fois par mois. Elle marque un silence et poursuit : « *Ils ont même osé se féliciter que mon père ait à manger alors que j'avais moi-même organisé de lui faire parvenir des vivres* », dit-elle.

« *Mon père est l'otage de mauvaises relations diplomatiques* »

Pour son avocat Étienne de Villepin, « *la seule solution pour faire avancer le dossier est désormais de mettre les autorités françaises mal à l'aise, face à leur incurie* ». Il pointe du doigt les nécessaires avancées dans les relations diplomatiques entre la France et Madagascar sur le dossier épineux des îles Éparses (administrées par la France mais revendiquées par Madagascar). La fille de Philippe François conclut : « *Mon père est l'otage de mauvaises relations diplomatiques. Dans un pays avec lequel la France s'entend bien, cette affaire ne serait jamais arrivée.* »

Face à la mortifère lenteur de l'avancée du dossier, la famille et les amis de Philippe François, dont ses (nombreux) anciens camarades de promo de Saint-Cyr, constitués en association, viennent de lancer une pétition pour exiger une mobilisation des autorités françaises. Une lueur d'espoir.

<https://www.change.org/p/exigeons-que-la-france-défende-les-droits-de-philippe-françois-qui-lui-a-consacré-25-ans?redirect=false>